



Bulletin d'information



BLEUET NAIN

No 05 – 1^{er} décembre 2011

BILAN DE SAISON

Remerciements

Au nom de tous les utilisateurs du « RAP bleuets nain » et en mon nom personnel, je tiens à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué au succès de cette deuxième année d'opération du réseau. Dès le début mai, leurs observations aux champs ont permis la transmission d'information utile pour l'ensemble des producteurs et intervenants de l'industrie du bleuets sauvage au Québec.

Côte-Nord

- Club Agroenvironnemental Côte-Nord : Luc Denis, agronome et Gaétan Pierre, agronome, dépisteurs pour les secteurs Sacré-Coeur, Tadoussac à Baie-Trinité et Rivière-Pentecôte à Longue-Pointe-de-Mingan
- Omer Rail, producteur, dépisteur pour le secteur Minganie
- Jean-Claude Picard, producteur, dépisteur pour le secteur Sept-Rivières
- MAPAQ, Centre de services des Bergeronnes : Laurier Tremblay, agronome et Guy Grenon, technicien agricole

Mauricie

- MAPAQ, Direction régionale de la Mauricie : Pierrot Ferland, agronome, dépisteur pour le secteur Haute-Mauricie

Saguenay–Lac-Saint-Jean

- Club Conseil Bleuets inc. : Marie-Ève Moreau, agronome, Mireille Bellemare, biologiste, Madonna Fortin, technicienne agricole, Jade Valois, technicienne agricole, dépisteuses pour les secteurs MRC Maria-Chapdelaine, MRC Domaine du Roy et MRC Lac-Saint-Jean Est
- Usine de congélation de Saint-Bruno : Michel Champagne, agronome, dépisteur pour les secteurs Lac-Saint-Jean Est et Saguenay
- Groupe-conseil Agri-Vert : Luc Lamothe, agronome et Joseph Savard, technicien agricole, dépisteurs pour les secteurs Lac-Saint-Jean Est, Lac-Saint-Jean Ouest et Saguenay
- MAPAQ, Centre de services d'Alma : Andrée Tremblay, technicienne agricole
- Une mention spéciale pour le travail de rédaction des communiqués à Joseph Savard, technicien agricole, pour le Groupe-conseil Agri-Vert

Texte rédigé par :

André Gagnon, agronome, avertisseur pour le réseau bleuets nain



Conditions météorologiques

Pour la majorité des régions, on a rapporté peu ou pas de gel hivernal, sauf pour quelques secteurs, situés à l'est du Lac-Saint-Jean et au Saguenay, qui ont été affectés par le gel d'hiver (10 à 20 %). Les dommages étaient visibles surtout au niveau des bourgeons à fruit (bruns, séchés ou donnant peu de fleurs). Les tiges sont demeurées vertes et ne démontraient pas de dommage causé par le gel hivernal.

La Côte-Nord a connu une saison fraîche et pluvieuse. Le secteur de la Minganie a été affecté par des périodes de températures froides, pluvieuses et venteuses lors de la pollinisation causant une baisse du taux de mise à fruit.

En juin, pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les précipitations ont varié de faibles à moyennes. Les températures normales et ensoleillées ont été propices pour la pollinisation. Les précipitations ont été plus abondantes pour le reste de la saison. Cela a favorisé une bonne croissance végétative et une bonne fructification.

La Haute-Mauricie a connu des conditions climatiques semblables à celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Un gel des fleurs dans les baissières a été rapporté dans la nuit du 4 juin.

Le tableau 1 montre les précipitations totales et les températures moyennes pour les mois de mai à août des années 2010 et 2011 pour quelques stations météorologiques situées à proximité de bleuétières.

Tableau 1

COTE-NORD												
STATION	Grandes-Bergeronnes				Sept-Îles				Les Buissons			
	Température moyenne		Précipitation totale		Température moyenne		Précipitation totale		Température moyenne		Précipitation totale	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Mai	8,6	11,2	145,0	84,1	5	8,1	141,0	126,7	6,6	9,7	171,6	76,7
Juin	13,7	14,8	72,4	113,4	10,5	11,1	84,5	97,7	11,2	12,9	125,8	108,5
Juillet	18,3	18,6	77,4	58,9	14,6	8,1	67,3	126,7	16,2	16,8	113,3	89,6
Août	16,6	18,3	181,4	39,4	14,3	14,9	130,0	74,1	ND	15,8	137,3	42,6

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN												
STATION	Normandin				Péribonka				Saint-Ambroise			
	Température moyenne		Précipitation totale		Température moyenne		Précipitation totale		Température moyenne		Précipitation totale	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Mai	9,3	10,7	96,3	43,0	10,5	12,2	91,6	38	10,1	11,7	91,8	58,4
Juin	15,1	13,8	64,9	62,8	15,9	13,6	75,9	105,7	15,3	14,7	76,8	61,1
Juillet	18,1	19,0	94,8	47,8	19,2	ND	116,0	ND	18,6	19,7	124,5	62,2
Août	17,0	17,2	202	50,0	18,0	17,5	133,8	48,2	17,9	18,1	237,6	82,2

HAUTE-MAURICIE				
STATION	La Tuque			
	Température moyenne		Précipitation totale	
	2011	2010	2011	2010
Mai	10,6	11,5	101,5	30,3
Juin	16,3	15,2	48,0	ND
Juillet	19,8	20,4	198,0	ND
Août	18,1	18,2	199,0	45

ND : Donnée non disponible

Source : Environnement Canada (www.climate.weatheroffice.gc.ca)



Stades phénologiques

Champs en récolte

Le débourrement de la végétation, pour l'ensemble des régions, a débuté d'une à deux semaines plus tard que la normale.

Pour la Côte-Nord, la floraison s'est échelonnée du début juin pour le secteur de la Haute-Côte-Nord à la deuxième semaine de juin pour celui de la Minganie. Elle a débuté à la fin mai pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Haute-Mauricie. Pour les bleuetières du Saguenay–Lac-Saint-Jean, un fort pourcentage d'insectes pollinisateurs indigènes était observable dans les champs (bourdons, osmies, guêpes).

Les premiers bleuets mûrs sont apparus à la troisième semaine de juillet pour la Haute-Côte-Nord et à la première semaine d'août pour le secteur de Sept-Rivières. Pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, ils étaient observables dès la première semaine de juillet.

À la suite de la sécheresse de la saison 2010, plusieurs champs ont été conservés pour une deuxième année consécutive de récolte (2011). Cette décision a été excellente, puisque les rendements obtenus ont été majoritairement supérieurs aux champs en première année de récolte.

Cette année, 22,7 millions de kilogrammes de bleuets ont été récoltés dans les bleuetières, comparativement à 5,4 millions de kilogrammes en 2010. La moyenne des 5 dernières années (2007 à 2011) a été de 19,1 millions de kilogrammes (*source : MAPAQ*).

Champs en végétation

Les précipitations régulières et abondantes pour l'ensemble des régions ont favorisé une très belle pousse végétative. Des plants de bleuets de plus de 25 cm de hauteur ont été observés dans plusieurs champs. La quantité de bourgeons à fruit observée sur les plants est bonne également.

Insectes

L'altise de l'airelle a occasionné des dommages variant de faibles à graves selon les secteurs. Pour la Côte-Nord, le secteur de Baie-Comeau a été le plus touché, mais aucun traitement n'a pu être réalisé, faute d'équipement approprié. Le secteur Est du Lac-Saint-Jean a également été affecté, mais il n'a pas été nécessaire d'effectuer de traitement insecticide dans les bleuetières. Un producteur du Saguenay a utilisé le brûlage pour combattre une infestation élevée d'altise au stade larvaire et l'efficacité du traitement a été excellente. Un cas de tenthredo du bleuets a été rapporté avec plus de 200 captures de larve par dix coups de filet. Aucun traitement n'a été réalisé, faute d'insecticide homologué pour cet insecte. D'autres ravageurs ont été signalés tels que le cercope et le criquet. Ce dernier a causé un peu de dommages aux plants de bleuets dans certains endroits où les mauvaises herbes, dont il se nourrit, étaient peu abondantes.

Mauvaises herbes

Pour la Côte-Nord, les principales mauvaises herbes présentes dans les champs sont le kalmia, le cornouiller du Canada, la fougère-aigle, les graminées et le mélampyre linéaire.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les mauvaises herbes dont la présence est importante sont le cornouiller du Canada, le dierville chèvrefeuille, l'aralie hispide, la fougère-aigle, la maïanthème du Canada, le chénopode blanc, les graminées, la laitue du Canada et le mélampyre linéaire.



Pour la Haute-Mauricie, le cornouiller, l'aralie hispide et l'apocyn à feuilles d'androsème sont les principales plantes observées dans les champs de bleuets.

L'ensemble de ces mauvaises herbes peut être contrôlé à l'aide d'herbicides, sauf pour le mélampyre linéaire dont le contrôle est peu ou pas efficace.

Maladies

Les températures humides lors du débourrement de la végétation ont été propices au développement de la pourriture sclérotique. Plusieurs secteurs des régions de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été affectés par cette maladie. Les dommages ont varié de faibles à moyens selon les secteurs.

Le rouge a été en hausse cette année. Le blanc est apparu tôt en saison, causant des pertes plus ou moins importantes à certains endroits. La tache septorienne a été observée et quelques producteurs ont dû procéder à une application de fongicide contre la maladie. Les champignons responsables de la brûlure des rameaux ont causé peu ou pas de dommage comparativement à la saison 2010.

Les autres maladies rapportées, mais d'importance moindre, sont la tache ramularienne, la rouille et le phomopsis.

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe-conseil Agri-Vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694
Courriel : andre.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 05 – bleuets nains – 1^{er} décembre 2011

